

## 10. TOURNOI DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

Epreuve coef 0,5 (uniquement parties entre licenciés compétiteurs)

**Promotion du co-voiturage**, via l'outil suivant (fichier en lecture-écriture) :  
<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1A9knVTpfsqfVtGYz4fzWa2vHXuudZkWsNU2bqwpWgM/edit?usp=sharing>



OUVERT AUX

Licencié(e)s **nés en 2016 ou avant**, en règle avec la certification médicale :

- **Licenciés FFTT : licencié(e) dirigeant ou compétition ou loisir** (licence loisir ne basculera pas en type « compétition »)
- **Licenciés UFOLEP**

DATE, LIEU ET HORAIRES DE LA COMPETITION

**Samedi 18 avril 2026 – Lieu à déterminer**  
Pointage à 9h30 ; Début à 10h ; Fin estimée vers 16h

PRIX DE L'INSCRIPTION

**10 euros par équipe**

DATE LIMITE D'ENVOI DES INSCRIPTIONS

**Mercredi 15 avril 2026, 23h59**

RESPONSABLE DE LA COMPETITION

Stéphane OLLIVIER - 06 71 26 89 74 - [stephane.ollivier2@laposte.net](mailto:stephane.ollivier2@laposte.net)

# TOURNOI DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES. **RÈGLEMENT 25-26**

## Article 1 : Organisation

Le tournoi départemental par équipes est organisé par la commission sportive du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table. L'épreuve ne se déroule qu'à l'échelon départemental et n'est donc pas qualificative pour un échelon supérieur. Elle est placée sous la responsabilité d'un juge-arbitre désigné par le CD28TT.

## Article 2 : Conditions de participation

Le tournoi est ouvert aux joueurs **nés en 2016 et avant** (donc au minimum benjamins 1<sup>ère</sup> année), licenciés à la FFTT ou à l'UFOLEP.

- Licenciés FFTT : loisir ou dirigeant ou compétition
- Licenciés UFOLEP

Ce tournoi est homologué. Seules les parties entre joueurs compétiteurs (licenciés FFTT compétition ou dirigeant) remonteront sur SPID. Toute partie impliquant un licencié FFTT loisir ou dirigeant non-compétiteur ou licencié UFOLEP ne remontera pas sur SPID.

## Article 3 : Date et droits d'inscription

La date est fixée par la commission et inscrite au calendrier est le samedi **18 avril 2026**.

La date limite d'engagement est fixée au mercredi **15 avril 2026**.

Le droit d'engagement est de **10 € par équipe**.

## Article 4 : La formation des équipes

Une équipe est composée de 2 joueurs et doit respecter les caractéristiques suivantes :

- 7) Elle peut être **formée de 2 garçons, de 2 filles ou être mixte**
- 8) Les **2 joueurs peuvent être tous deux licenciés FFTT, ou tous deux licenciés UFOLEP ou associer un joueur de chacune de ces fédérations**
- 9) En termes de classement, le cumul des points des 2 partenaires **ne devra pas dépasser 2600 pts au maximum** (ex : deux joueurs à 1300 pts ... ou un joueur 1400 pts et un joueur à 1200 pts). **Pour les joueurs FFTT, ce sont les points licence de la phase retour qui seront pris en compte. Pour les joueurs UFOLEP, ce sont les informations apportées par les dirigeants de club et/ou l'UFOLEP 28 qui seront prises en compte.**

Une équipe peut être formée de plus de 2 joueurs. A ce moment-là, lors de l'inscription, les points pris en compte seront ceux des 2 joueurs les mieux classés (ex : *non-prise en compte d'un classement à 800 pts si les deux autres joueurs ont 1200 pts et 1100 pts*). Sur la journée de compétition, la composition de l'équipe pourra changer, en faisant tourner les 3 joueurs présents.

## Article 5 : Déroulement sportif

Concrètement, les équipes inscrites sont classées par ordre de points décroissant. Selon le nombre d'équipes engagées, une formule sera choisie pour faire jouer le maximum de rencontres dans le temps disponible, jusqu'à 16h environ.

### Exemples de formules possibles :

- **Formule en deux séries de poules.** Par exemple, si 9 équipes engagées, une première série de 3 poules de 3 équipes. A l'issue de ces poules initiales, de nouvelles poules sont

formées :

- Une poule avec les 3 équipes vainqueur des poules initiales (cette poule jouera les places 1 à 3 du classement final)
- Une poule avec les 3 équipes ayant fini 2<sup>e</sup> des poules initiales (cette poule jouera les places 4 à 6 du classement final)
- Une poule avec les 3 équipes ayant fini 3<sup>e</sup> des poules initiales (cette poule jouera les places 7 à 9 du classement final)

- **Formule en poules puis tableau final :**

- Sortie de poules avec une seule partie finale (ex : si deux poules, les équipes 1<sup>ères</sup> de chaque poule s'affrontent pour les places 1-2 du classement final ... les équipes 2<sup>e</sup> de poule, pour les places 3-4 du classement final ...)
- Sortie de poules avec plusieurs parties dans le tableau final

- **Formule avec directement un tableau final à classement intégral.** Par exemple, si 32 équipes, démarrage en 1/16<sup>e</sup> de finale, puis 1/8<sup>e</sup> de finale ... pour obtenir un classement intégral des 32 équipes présentes.

### Article 6 : Le déroulement d'une rencontre

Dans les poules ou le tableau final, **une rencontre s'arrêtera au score acquis (1<sup>ère</sup> équipe qui remporte trois parties).**

Les joueurs seront désignés par les lettres **A et B** d'une part, et **X et Y** d'autre part.

Les parties seront disputées dans l'ordre suivant :

**[A contre X] - [B contre Y] - [Double : AB contre XY] - [A contre Y] - [B contre X]**

Chaque partie se déroulera en 3 manches gagnantes de 11 points.

### Article 7 : Récompenses

1<sup>er</sup> : Une coupe par joueur + 20 € par joueur en bon d'achat Intersport

2<sup>e</sup> : Une médaille par joueur + 15 € par joueur en bon d'achat Intersport

3<sup>e</sup> : Une médaille par joueur + 10 € par joueur en bon d'achat Intersport

#### **INSCRIPTIONS A TRANSMETTRE A :**

[stephane.ollivier2@laposte.net](mailto:stephane.ollivier2@laposte.net) et au Comité (28ttcomite@gmail.com)

jusqu'au mercredi **15 avril 2026, 23h59**

***Droits d'engagement à régler sur place, que ce soit pour les joueurs FFTT ou les joueurs UFOLEP.***